

Nom commercial : Felgenblitz säurefrei**Code produit:** 218999**Version actuelle:** 1.0.1, établi le: 27.04.2022**Version remplacée:** 1.0.1, établi le: 22.12.2020**Région:** CH**RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise****1.1 Identificateur de produit****Nom commercial****Felgenblitz säurefrei****1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées****Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange**

Produit de nettoyage

Utilisations contre-indiquées

Donnée non disponible.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**Adresse**

Koch-Chemie GmbH

Einsteinstr. 42

D-59423 Unna

N° de téléphone +49-2303-9 86 70-0

N° Fax +49-2303-9 86 70-26

Informations relatives à la fiche de données de sécurité

sdb_info@umco.de

1.4 Numéro d'appel d'urgence

145; de l'étranger: +41 44 251 51 51(Centre Suisse d'Information Toxicologique)

RUBRIQUE 2: Identification des dangers**2.1 Classification de la substance ou du mélange****Classification conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP)**

Acute Tox. 4; H302

Eye Dam. 1; H318

Met. Corr. 1; H290

Skin Sens. 1; H317

Informations relatives à la classification

Le produit a été classé en utilisant les méthodes mentionnées ci-dessous et décrites à l'Article 9 et les critères spécifiés dans le Règlement (CE) Nr. 1272/2008 :

Dangers physiques: évaluation des données avec l'annexe I, Partie 2

Dangers pour la santé et dangers pour l'environnement: évaluation des données toxicologiques et écotoxicologiques en conformité avec l'Annexe I, Partie 3, 4 et 5.

2.2 Éléments d'étiquetage**Étiquetage conformément aux critères du règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP)****Pictogrammes de danger**

SGH05



SGH07

Mention d'avertissement

Danger

Composants déterminant le danger devant figurer sur l'étiquette:

mercaptoacétate d'ammonium

Citronellol

Nom commercial : Felgenblitz säurefrei**Code produit:** 218999**Version actuelle:** 1.0.1, établi le: 27.04.2022**Version remplacée:** 1.0.1, établi le: 22.12.2020**Région:** CH(2E) -2- (phénylméthylidène) octanal
2-(4-tert-butylbenzyl)propionaldéhyde**Mentions de danger**

H290	Peut être corrosif pour les métaux.
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H318	Provoque de graves lésions des yeux.

Conseils de prudence

P101	En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
P102	Tenir hors de portée des enfants.
P261	Éviter de respirer les vapeurs/aérosols.
P280	Porter des gants de protection/un équipement de protection des yeux.
P305+P351+P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P310	Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.
P501	Éliminer le contenu/récipient dans une installation conformément à la réglementation locale et nationale.

Éléments d'étiquetage additionnels

Règlement (CE) no 648/2004 relatif aux détergents (annexe VII):

>= 5- < 15% agents de surface anioniques

<5% en tensioactifs non ioniques

parfums

CITRONELLOL
BUTHYLPHENYL METHYLPROPIONAL
LIMONENE**2.3 Autres dangers**

Evaluation PBT

Un ou plusieurs composants de ce produit sont classés comme PBT.

Evaluation vPvB

Un ou plusieurs composants de ce produit sont considérés comme substance chimique vPvB

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**3.1 Substances**

Non applicable. Le produit n'est pas une substance.

3.2 Mélanges**Composants dangereux**

N°	Dénomination de la substance	Indications complémentaires	
	N° CAS / CE / Index / REACH	Classification (CE) 1272/2008 (CLP)	Concentration
			%
1	mercaptoacétate d'ammonium		
	5421-46-5 226-540-9 - 01-2119531489-31	Met. Corr. 1; H290 Acute Tox. 3; H301 Skin Sens. 1; H317	>= 10,00 - < 25,00 % en poids
2	Alcools C12-14 éthoxylés, les sulfates, les sels de sodium		
	68891-38-3 500-234-8 - 01-2119488639-16	Eye Dam. 1; H318 Skin Irrit. 2; H315 Aquatic Chronic 3; H412	< 5,00 % en poids
3	D-Glucopyranoside, oligomère, octyl-, decyl-glucosid		

Nom commercial : Felgenblitz säurefrei**Code produit:** 218999**Version actuelle:** 1.0.1, établi le: 27.04.2022**Version remplacée:** 1.0.1, établi le: 22.12.2020**Région:** CH

	68515-73-1 500-220-1 - 01-2119488530-36	Eye Dam. 1; H318	< 2,50	% en poids
4	p-cumènesulfonate de sodium			
	15763-76-5 239-854-6 - 01-2119489411-37	Eye Irrit. 2; H319	< 2,50	% en poids
5	Citronello			
	106-22-9 203-375-0 - 01-2119453995-23	Eye Irrit. 2; H319 Skin Irrit. 2; H315 Skin Sens. 1B; H317	< 0,50	% en poids
6	(2E) -2- (phénylméthylidène) octanal			
	165184-98-5 639-566-4 - 01-2119533092-50	Aquatic Acute 1; H400 Aquatic Chronic 2; H411 Skin Sens. 1; H317	< 0,50	% en poids
7	2-(4-tert-butylbenzyl)propionaldéhyde			
	80-54-6 201-289-8 605-041-00-3 01-2119485965-18	Acute Tox. 4; H302 Aquatic Chronic 2; H411 Repr. 2; H361f Skin Irrit. 2; H315 Skin Sens. 1B; H317	< 0,50	% en poids

Pour le texte complet des phrases H et EUH mentionnées: voir rubrique 16

N°	Note	Limites de concentration spécifiques	Facteur M (aiguë)	Facteur M (chronique)
2	-	Eye Irrit. 2; H319: C >= 5% Eye Dam. 1; H318: C >= 10%	-	-

Valeurs d'estimation de la toxicité aiguë (ETA)

N°	orale	dermale	par inhalation
1	71 mg/kg de poids corporel		

RUBRIQUE 4: Premiers secours**4.1 Description des premiers secours****Indications générales**

Quitter immédiatement les chaussures et vêtements contaminés et les nettoyer soigneusement avant de les porter de nouveau. En cas de manifestations allergiques, notamment au niveau des voies respiratoires, appeler immédiatement un médecin spécialiste.

Après inhalation

Transporter les personnes atteintes en respectant les mesures appropriées de sécurité de respiration hors de la zone de danger. Assurer un apport d'air frais. En cas de douleurs persistantes, appeler un médecin.

Après contact cutané

Laver immédiatement à l'eau et au savon. En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.

Après contact oculaire

Enlever les lentilles de contact. Rincer soigneusement à l'eau courante pendant 10 à 15 minutes, les paupières bien écartées et en protégeant l'œil non affecté. Assurer un traitement ophtalmologique immédiat.

Après ingestion

Rincer la bouche et boire beaucoup d'eau. Ne pas faire vomir. Ne jamais rien faire ingérer à une personne inconsciente. Appeler immédiatement le médecin.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Donnée non disponible.

Nom commercial : Felgenblitz säurefrei**Code produit:** 218999**Version actuelle:** 1.0.1, établi le: 27.04.2022**Version remplacée:** 1.0.1, établi le: 22.12.2020**Région:** CH**4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

Donnée non disponible.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**5.1 Moyens d'extinction****Agent d'extinction approprié**

Produit non combustible: choisir les moyens d'extinction en fonction des incendies environnants.

Agent d'extinction non approprié

Jet d'eau

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélangeEn cas d'incendie, il peut y avoir un dégagement de: Dioxyde de carbone (CO₂); Monoxyde de carbone (CO); Oxyde d'azote (NO_x); Oxydes de soufre (S_xO_y)**5.3 Conseils aux pompiers**

Utiliser un appareil respiratoire autonome. Porter un vêtement complet de protection.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence****Pour les non-secouristes**

Se référer aux mesures de protection énumérées dans les rubriques 7 et 8. Utiliser un vêtement de protection individuel.

Pour les secouristes

Équipement de protection individuelle - voir la rubrique 8

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux de surface/les eaux souterraines. Ne pas rejeter dans la terre/le sous-sol.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Contenir et recueillir les fuites avec des matériaux absorbants non combustibles, p.ex. sables, terre, vermiculite, terre de diatomées, puis les collecter dans des fûts en vue de leur élimination selon les réglementations en vigueur (voir rubrique 13).

6.4 Référence à d'autres rubriques

Informations concernant la manipulation en toute sécurité : voir rubrique 7. Informations concernant l'équipement de protection individuelle (EPI) voir rubrique 8. Informations concernant l'élimination : voir rubrique 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger****Indications pour l'utilisation en toute sûreté**

Minimiser les risques dus à la manipulation du produit par des mesures de sécurité et de prévention appropriées. Les processus (mode opératoire) doivent être conçus de façon à empêcher la libération de matières dangereuses ou un contact avec la peau.

Mesures générales de protection et d'hygiène

Ne pas fumer, ne pas manger ni boire sur le lieu du travail. Conserver à l'écart des aliments et boissons. Ne pas inhaler les vapeurs. Éviter le contact avec les yeux et la peau. Se laver les mains avant les pauses et au moment de quitter le travail. Enlever les vêtements et les chaussures contaminés et bien les laver avant réutilisation. Tenir douche de secours à la disposition. Tenir un dispositif de rinçage pour les yeux à la disposition.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**Mesures techniques et conditions de stockage**

Conserver les récipients hermétiquement fermés, à l'abri de l'humidité, dans un endroit frais et bien ventilé.

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs

Nom commercial : Felgenblitz säurefrei**Code produit:** 218999**Version actuelle:** 1.0.1, établi le: 27.04.2022**Version remplacée:** 1.0.1, établi le: 22.12.2020**Région:** CH

Les emballages entamés doivent être refermés soigneusement et conservés en position verticale. Conserver uniquement dans le récipient d'origine.

Indications concernant le stockage avec d'autres produits
substances à éviter, cfr. rubrique 10

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Donnée non disponible.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**8.1 Paramètres de contrôle****Valeurs limites sur les lieux de travail**

N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	mercaptoacétate d'ammonium	5421-46-5	226-540-9
	MAK (SUVA)		
	Thioglykolate / Thioglycolate		
	VLE (courte durée)	4	mg/m ³
	VLE (8h)	2	mg/m ³
	Remarque/s	H S SSC	

Valeurs DNEL, DMEL et PNEC**valeurs DNEL (travailleurs)**

N°	Dénomination de la substance			N° CAS / CE	
	Voie d'exposition	durée d'action	effet	Valeur	
1	mercaptoacétate d'ammonium			5421-46-5 226-540-9	
	dermale	(chronique) à long terme	systemique	2,06	mg/kg/jour
	dermale	(chronique) à long terme	local	0,004	µg/cm ²
	par inhalation	(chronique) à long terme	systemique	1,41	mg/m ³
2	Alcools C12-14 éthoxylés, les sulfates, les sels de sodium			68891-38-3 500-234-8	
	dermale	(chronique) à long terme	systemique	2750	mg/kg/jour
	dermale	(chronique) à long terme	local	132	µg/cm ²
	par inhalation	(chronique) à long terme	systemique	175	mg/m ³
3	D-Glucopyranoside, oligomère, octyl-, decyl-glucosid			68515-73-1 500-220-1	
	dermale	(chronique) à long terme	systemique	595000	mg/kg/jour
	par inhalation	(chronique) à long terme	systemique	420	mg/m ³
4	p-cumènesulfonate de sodium			15763-76-5 239-854-6	
	dermale	(chronique) à long terme	systemique	7,6	mg/kg/jour
	par inhalation	(chronique) à long terme	systemique	53,6	mg/m ³
5	(2E) -2- (phénylméthylidène) octanal			165184-98-5 639-566-4	
	dermale	(chronique) à long terme	systemique	18,2	mg/kg/jour
	dermale	(chronique) à long terme	local	525	µg/cm ²
	dermale	à court terme (aiguë)	local	525	µg/cm ²
	par inhalation	(chronique) à long terme	systemique	0,078	mg/m ³
	par inhalation	à court terme (aiguë)	local	6,28	mg/m ³
6	2-(4-tert-butylbenzyl)propionaldéhyde			80-54-6 201-289-8	
	dermale	(chronique) à long terme	systemique	2,075	mg/kg/jour
	dermale	(chronique) à long terme	local	410	µg/cm ²
	par inhalation	(chronique) à long terme	systemique	0,44	mg/m ³

Nom commercial : Felgenblitz säurefrei

Code produit: 218999

Version actuelle: 1.0.1, établi le: 27.04.2022

Version remplacée: 1.0.1, établi le: 22.12.2020

Région: CH

valeurs DNEL (consommateur)

N°	Dénomination de la substance			N° CAS / CE	
	Voie d'exposition	durée d'action	effet	Valeur	
1	mercaptoacétate d'ammonium			5421-46-5 226-540-9	
	dermale	(chronique) à long terme	systémique	0,9	mg/kg/jour
2	Alcools C12-14 éthoxylés, les sulfates, les sels de sodium			68891-38-3 500-234-8	
	orale	(chronique) à long terme	systémique	15	mg/kg/jour
	dermale	(chronique) à long terme	systémique	1650	mg/kg/jour
	dermale	(chronique) à long terme	local	79	µg/cm ²
	par inhalation	(chronique) à long terme	systémique	52	mg/m ³
3	D-Glucopyranoside, oligomère, octyl-, decyl-glucosid			68515-73-1 500-220-1	
	orale	(chronique) à long terme	systémique	35,7	mg/kg/jour
	dermale	(chronique) à long terme	systémique	357000	mg/kg/jour
	par inhalation	(chronique) à long terme	systémique	124	mg/m ³
4	p-cumènesulfonate de sodium			15763-76-5 239-854-6	
	orale	(chronique) à long terme	systémique	3,8	mg/kg/jour
	dermale	(chronique) à long terme	systémique	3,8	mg/kg/jour
	par inhalation	(chronique) à long terme	systémique	13,2	mg/m ³
5	(2E) -2- (phénylméthylidène) octanal			165184-98-5 639-566-4	
	orale	(chronique) à long terme	systémique	0,056	mg/kg/jour
	dermale	(chronique) à long terme	systémique	9,11	mg/kg/jour
	dermale	(chronique) à long terme	local	78,7	µg/cm ²
	dermale	à court terme (aiguë)	local	78,7	µg/cm ²
	par inhalation	(chronique) à long terme	systémique	0,019	
	par inhalation	à court terme (aiguë)	local	4,71	mg/m ³
6	2-(4-tert-butylbenzyl)propionaldéhyde			80-54-6 201-289-8	
	orale	(chronique) à long terme	systémique	0,062	mg/kg/jour
	dermale	(chronique) à long terme	systémique	1,038	mg/kg/jour
	dermale	(chronique) à long terme	local	410	µg/cm ²
	dermale	à court terme (aiguë)	local	410	µg/cm ²
	par inhalation	(chronique) à long terme	systémique	0,11	mg/m ³

valeurs PNEC

N°	Dénomination de la substance		N° CAS / CE	
	compartiment écologique	Type	Valeur	
1	mercaptoacétate d'ammonium		5421-46-5 226-540-9	
	Eau	eau douce	38	µg/L
	Eau	eau marine	3,8	µg/L
	station d'épuration des eaux résiduaires (STP)	-	3,2	mg/L
2	Alcools C12-14 éthoxylés, les sulfates, les sels de sodium		68891-38-3 500-234-8	
	Eau	eau douce	0,24	mg/L
	Eau	eau marine	0,024	mg/L
	Eau	Eau dégagement intermittent	0,071	mg/L
	Eau	eau douce sédiment	0,917	mg/kg poids sec
	Eau	eau marine sédiment	0,092	mg/kg poids sec
	sol	-	7,5	mg/kg poids sec

Nom commercial : Felgenblitz säurefrei**Code produit:** 218999**Version actuelle:** 1.0.1, établi le: 27.04.2022**Version remplacée:** 1.0.1, établi le: 22.12.2020**Région:** CH

	station d'épuration des eaux résiduaires (STP)	-	10	g/L
3	D-Glucopyranoside, oligomère, octyl-, decyl-glucosid		68515-73-1 500-220-1	
	Eau	eau douce	0,176	mg/L
	Eau	eau marine	0,0176	mg/L
	Eau	Eau dégagement intermittent	0,27	mg/L
	Eau	eau douce sédiment	1,516	mg/kg poids sec
	Eau	eau marine sédiment	0,152	mg/kg poids sec
	sol	-	0,654	mg/kg poids sec
	station d'épuration des eaux résiduaires (STP)	-	560	mg/L
	empoisonnement secondaire	-	111,11	mg/kg nourriture
4	p-cumènesulfonate de sodium		15763-76-5 239-854-6	
	Eau	eau douce	0,23	mg/L
	Eau	Eau dégagement intermittent	2,3	mg/L
	station d'épuration des eaux résiduaires (STP)	-	100	mg/L
5	(2E) -2- (phénylméthylidène) octanal		165184-98-5 639-566-4	
	Eau	eau douce	0,001	mg/L
	Eau	eau marine	0	mg/L
	Eau	eau douce sédiment	3,2	mg/kg poids sec
	Eau	eau marine sédiment	0,064	mg/kg poids sec
	sol	-	0,398	mg/kg poids sec
	station d'épuration des eaux résiduaires (STP)	-	10	mg/L
	empoisonnement secondaire	-	6,6	mg/kg nourriture
6	2-(4-tert-butylbenzyl)propionaldéhyde		80-54-6 201-289-8	
	Eau	eau douce	0,002	mg/L
	Eau	eau marine	0	mg/L
	Eau	Eau dégagement intermittent	0,024	mg/L
	Eau	eau douce sédiment	0,269	mg/kg poids sec
	Eau	eau marine sédiment	0,027	mg/kg poids sec
	sol	-	0,052	mg/kg poids sec
	station d'épuration des eaux résiduaires (STP)	-	10	mg/L

8.2 Contrôle de l'exposition

Contrôles techniques appropriés

Veiller à une ventilation adéquate, si possible, par aspiration aux postes de travail et par une extraction générale convenable. Si cette ventilation est insuffisante pour maintenir les concentrations des particules et des vapeurs de solvants sous les valeurs limites d'exposition, porter des appareils respiratoires.

Equipement de protection individuelle

Protection respiratoire

Nom commercial : Felgenblitz säurefrei**Code produit:** 218999**Version actuelle:** 1.0.1, établi le: 27.04.2022**Version remplacée:** 1.0.1, établi le: 22.12.2020**Région:** CH

En cas de dépassement des valeurs limites au poste de travail, porter un appareil de respiration homologué à cet effet. Prendre les mesures de protection respiratoire appropriées en cas de formation d'aérosols et de brouillard lorsque les valeurs limites d'exposition professionnelle ne sont pas spécifiées.

Protection des yeux / du visage

Lunettes assurant une protection complète des yeux (EN 166).

Protection des mains

En cas de risque de contact du produit avec la peau, il est suffisant d'utiliser des gants de protection homologués par ex. conformes à la norme EN 374. Avant chaque utilisation, le gant de protection doit être testé en fonction de son aptitude spécifique au poste de travail (telles que la résistance mécanique, la compatibilité avec le produit et les propriétés antistatiques). Observer les instructions et les informations du fabricant des gants de protection quant à leur utilisation, le stockage, les soins et le remplacement des gants. Remplacer immédiatement des gants endommagés ou dégradés. Les opérations doivent être conçues de manière à éviter une utilisation permanente des gants de protection.

Matériau approprié	butyle		
Matériau approprié	nitrile		
Epaisseur du matériel	>	0,5	mm
Temps de passage	>	480	min

Divers

Vêtements de travail résistants aux produits chimiques.

Contrôle de l'exposition de l'environnement

Donnée non disponible.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles****Etat d'agrégation**

liquide

Etat/Couleur

liquide

rougâtre

Odeur

caractéristique

pH

Valeur

7

Point d'ébullition / intervalle d'ébullition

Donnée non disponible.

Point de fusion/point de congélation

Donnée non disponible.

Température de décomposition

Donnée non disponible.

Point d'éclair

Non applicable

Température d'inflammation

Donnée non disponible.

Propriétés comburantes

non oxydant

Propriétés explosives

Le produit n'est pas explosif.

Inflammabilité

Donnée non disponible.

Limites inférieure d'explosion

Nom commercial : Felgenblitz säurefrei**Code produit:** 218999**Version actuelle:** 1.0.1, établi le: 27.04.2022**Version remplacée:** 1.0.1, établi le: 22.12.2020**Région:** CH

Donnée non disponible.

Limites supérieure d'explosion

Donnée non disponible.

Pression de vapeur

Donnée non disponible.

Densité de vapeur relative

Donnée non disponible.

Densité relative

Donnée non disponible.

Densité

Valeur	1,06	g/cm ³
Température de référence	20	°C

Solubilité dans l'eau

Remarque/s miscible

Solubilité

Donnée non disponible.

Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)

N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	(2E) -2- (phénylméthylidène) octanal	165184-98-5	639-566-4
log Pow	env.	5,3	
Température de référence		24	°C
Méthode	OCDE 117		
Source	ECHA		

Viscosité cinématique

Donnée non disponible.

Caractéristiques des particules

Donnée non disponible.

9.2 Autres informations**Autres informations**

Donnée non disponible.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**10.1 Réactivité**

Donnée non disponible.

10.2 Stabilité chimique

La préparation est stable aux conditions de manipulation et de stockage recommandées sous la rubrique 7.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses improbables si utilisé correctement.

10.4 Conditions à éviter

Néant, à l'utilisation appropriée.

10.5 Matières incompatibles

les bases fortes; acides forts; agents d'oxydation forts

10.6 Produits de décomposition dangereux

Néant, à l'utilisation appropriée

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

Nom commercial : Felgenblitz säurefrei**Code produit:** 218999**Version actuelle:** 1.0.1, établi le: 27.04.2022**Version remplacée:** 1.0.1, établi le: 22.12.2020**Région:** CH**11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008**

Toxicité orale aiguë (résultat du calcul ATE du mélange)	
N°	Nom du produit
1	Felgenblitz säurefrei
ETA (Mélange)	540,54 mg/kg
Méthode	Méthode de calcul conformément à l'annexe I, troisième partie, paragraphe 3.1.3.6 du règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP).

Toxicité orale aiguë			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	mercaptoacétate d'ammonium	5421-46-5	226-540-9
DL50		35 - 142	mg/kg de poids corporel
Espèces		rat	
Méthode		OCDE 423	
Source		ECHA	
2	Alcools C12-14 éthoxylés, les sulfates, les sels de sodium	68891-38-3	500-234-8
DL50		4100	mg/kg de poids corporel
Espèces		rat	
Méthode		OCDE 401	
Source		ECHA	
3	D-Glucopyranoside, oligomère, octyl-, decyl-glucosid	68515-73-1	500-220-1
DL50		> 2000	mg/kg de poids corporel
Espèces		rat	
Méthode		OCDE 423	
Source		ECHA	
4	p-cumènesulfonate de sodium	15763-76-5	239-854-6
DL50		> 7000	mg/kg de poids corporel
Espèces		rat	
concerne		CAS 28348-53-0	
Méthode		OCDE 401	
Source		ECHA	
5	(2E)-2-(phénylméthylidène) octanal	165184-98-5	639-566-4
DL50		env. 3100	mg/kg de poids corporel
Espèces		rat	
Méthode		OCDE 401	
Source		ECHA	

Toxicité dermale aiguë			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	mercaptoacétate d'ammonium	5421-46-5	226-540-9
DL50		> 2000	mg/kg de poids corporel
Espèces		rat	
Méthode		OCDE 402	
Source		ECHA	
2	Alcools C12-14 éthoxylés, les sulfates, les sels de sodium	68891-38-3	500-234-8
DL50		> 2000	mg/kg de poids corporel
Espèces		rat	
Méthode		OCDE 402	
Source		ECHA	

Nom commercial : Felgenblitz säurefrei**Code produit:** 218999**Version actuelle:** 1.0.1, établi le: 27.04.2022**Version remplacée:** 1.0.1, établi le: 22.12.2020**Région:** CH

3	D-Glucopyranoside, oligomère, octyl-, decyl-glucosid	68515-73-1	500-220-1
DL50	>	2000	mg/kg de poids corporel
Espèces	lapin		
Méthode	OCDE 402		
Source	ECHA		
4	p-cumènesulfonate de sodium	15763-76-5	239-854-6
DL50	>	2000	mg/kg de poids corporel
Espèces	lapin		
concerne	CAS 28348-53-0		
Méthode	OCDE 402		
Source	ECHA		
5	(2E) -2- (phénylméthylidène) octanal	165184-98-5	639-566-4
DL50	>	3000	mg/kg de poids corporel
Espèces	lapin		
Méthode	OCDE 402		
Source	ECHA		

Toxicité aiguë par inhalation			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	p-cumènesulfonate de sodium	15763-76-5	239-854-6
CL50	>	6,41	mg/l
Durée d'exposition		4	h
Etat d'agrégation	Poussière/Brouillard		
Espèces	rat		
concerne	CAS 28348-53-0		
Source	ECHA		
2	(2E) -2- (phénylméthylidène) octanal	165184-98-5	639-566-4
CL50	>	5	mg/l
Durée d'exposition		4	h
Etat d'agrégation	Poussière/Brouillard		
Espèces	rat		
Méthode	OCDE 403		
Source	ECHA		

Corrosion cutanée/irritation cutanée			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	mercaptoacétate d'ammonium	5421-46-5	226-540-9
Espèces	lapin		
Méthode	OCDE 404		
Source	ECHA		
Évaluation	irritant faible		
2	Alcools C12-14 éthoxylés, les sulfates, les sels de sodium	68891-38-3	500-234-8
Espèces	lapin		
Méthode	OCDE 404		
Source	ECHA		
Évaluation	irritant		
3	p-cumènesulfonate de sodium	15763-76-5	239-854-6
Espèces	lapin		
concerne	CAS 28348-53-0		
Méthode	OCDE 404		
Source	ECHA		
Évaluation	irritant faible		
Évaluation/Classement	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.		
4	(2E) -2- (phénylméthylidène) octanal	165184-98-5	639-566-4

Nom commercial : Felgenblitz säurefrei**Code produit:** 218999**Version actuelle:** 1.0.1, établi le: 27.04.2022**Version remplacée:** 1.0.1, établi le: 22.12.2020**Région:** CH

Espèces	lapin
Méthode	EU B.4
Source	ECHA
Évaluation	Non irritant

Lésions oculaires graves/irritation oculaire			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	mercaptoacétate d'ammonium	5421-46-5	226-540-9
Espèces	lapin		
Méthode	OCDE 405		
Source	ECHA		
Évaluation	irritant faible		
2	Alcools C12-14 éthoxylés, les sulfates, les sels de sodium	68891-38-3	500-234-8
Espèces	lapin		
Méthode	OCDE 405		
Source	ECHA		
Évaluation	fortement irritant		
3	D-Glucopyranoside, oligomère, octyl-, decyl-glucosid	68515-73-1	500-220-1
Espèces	lapin		
Méthode	OCDE 405		
Source	ECHA		
Évaluation	Effets irréversibles sur les yeux		
4	p-cumènesulfonate de sodium	15763-76-5	239-854-6
Espèces	lapin		
Méthode	OCDE 405		
Source	ECHA		
Évaluation	irritant		
5	(2E)-2-(phénylméthylidène) octanal	165184-98-5	639-566-4
Espèces	lapin		
Méthode	EU B.5		
Source	ECHA		
Évaluation	Non irritant		

Sensibilisation respiratoire ou cutanée			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	mercaptoacétate d'ammonium	5421-46-5	226-540-9
Voie d'exposition	Peau		
Espèces	souris		
Méthode	OCDE 429		
Source	ECHA		
Évaluation	sensibilisant		
2	Alcools C12-14 éthoxylés, les sulfates, les sels de sodium	68891-38-3	500-234-8
Voie d'exposition	Peau		
Espèces	cobaye		
Méthode	OCDE 406		
Source	ECHA		
Évaluation	non sensibilisant		
3	D-Glucopyranoside, oligomère, octyl-, decyl-glucosid	68515-73-1	500-220-1
Voie d'exposition	Peau		
Espèces	cobaye		
Source	ECHA		
Évaluation	non sensibilisant		
4	p-cumènesulfonate de sodium	15763-76-5	239-854-6
Voie d'exposition	Peau		
Espèces	cobaye		
concerne	CAS 28348-53-0		

Nom commercial : Felgenblitz säurefrei**Code produit:** 218999**Version actuelle:** 1.0.1, établi le: 27.04.2022**Version remplacée:** 1.0.1, établi le: 22.12.2020**Région:** CH

Méthode	OCDE 406
Source	ECHA
Évaluation	non sensibilisant
5	(2E) -2- (phénylméthylidène) octanal 165184-98-5 639-566-4
Voie d'exposition	Peau
Espèces	souris
Méthode	OCDE 429
Source	ECHA
Évaluation	sensibilisant

Mutagenicité sur les cellules germinales			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	mercaptoacétate d'ammonium	5421-46-5	226-540-9
Type d'examen	étude de mutation génique in vitro sur des bactéries		
Espèces	Salmonella typhimurium		
Méthode	OECD 471		
Source	ECHA		
Evaluation/Classement	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.		
2	Alcools C12-14 éthoxylés, les sulfates, les sels de sodium	68891-38-3	500-234-8
Source	ECHA		
Evaluation/Classement	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.		
3	p-cumènesulfonate de sodium	15763-76-5	239-854-6
Type d'examen concerne	Chromosome aberration test		
Méthode	CAS 28348-53-0		
Source	OECD 474		
Evaluation/Classement	ECHA		
Evaluation/Classement	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.		

Toxicité pour la reproduction			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	Alcools C12-14 éthoxylés, les sulfates, les sels de sodium	68891-38-3	500-234-8
Source	ECHA		
Evaluation/Classement	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.		
2	D-Glucopyranoside, oligomère, octyl-, decyl-glucosid	68515-73-1	500-220-1
NOAEL	rat		
Espèces	OECD 421		
Méthode	ECHA		
Source	ECHA		
Evaluation/Classement	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.		

Cancérogénicité
Donnée non disponible.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique
Donnée non disponible.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée
Donnée non disponible.

Danger par aspiration
Donnée non disponible.

11.2 Informations sur les autres dangers

Nom commercial : Felgenblitz säurefrei**Code produit:** 218999**Version actuelle:** 1.0.1, établi le: 27.04.2022**Version remplacée:** 1.0.1, établi le: 22.12.2020**Région:** CH**Propriétés perturbant le système endocrinien**

Donnée non disponible.

Autres informations

Donnée non disponible.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques**12.1 Toxicité**

Toxicité sur les poissons (aigüe)			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	mercaptoacétate d'ammonium	5421-46-5	226-540-9
CL50		>	100 mg/l
Durée d'exposition		96	h
Espèces	Oncorhynchus mykiss		
Méthode	OCDE 203		
Source	ECHA		
2	Alcools C12-14 éthoxylés, les sulfates, les sels de sodium	68891-38-3	500-234-8
CL50		7,1	mg/l
Durée d'exposition		96	h
Espèces	Danio rerio		
Méthode	OCDE 203		
Source	ECHA		
3	D-Glucopyranoside, oligomère, octyl-, decyl-glucosid	68515-73-1	500-220-1
CL50		126	mg/l
Durée d'exposition		96	h
Espèces	Danio rerio		
Méthode	OCDE 203		
Source	ECHA		
4	(2E) -2- (phénylméthylidène) octanal	165184-98-5	639-566-4
CL50		1,7	mg/l
Durée d'exposition		96	h
Espèces	Pimephales promelas		
Méthode	OCDE 203		
Source	ECHA		

Toxicité sur les poissons (chronique)			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	D-Glucopyranoside, oligomère, octyl-, decyl-glucosid	68515-73-1	500-220-1
NOEC		1,8	mg/l
Durée d'exposition		28	jour(s)
Espèces	Brachydanio rerio		
Méthode	OECD 204		
Source	ECHA		

Toxicité pour les daphnies (aigüe)			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	Alcools C12-14 éthoxylés, les sulfates, les sels de sodium	68891-38-3	500-234-8
CE50		7,4	mg/l
Durée d'exposition		48	h
Espèces	Daphnia magna		
Méthode	OCDE 202		
Source	ECHA		
2	D-Glucopyranoside, oligomère, octyl-, decyl-glucosid	68515-73-1	500-220-1
CE50		>	100 mg/l

Nom commercial : Felgenblitz säurefrei**Code produit:** 218999**Version actuelle:** 1.0.1, établi le: 27.04.2022**Version remplacée:** 1.0.1, établi le: 22.12.2020**Région:** CH

Durée d'exposition	48	h
Espèces	Daphnia magna	
Méthode	OCDE 202	
Source	ECHA	
3	(2E) -2- (phénylméthylidène) octanal	165184-98-5 639-566-4
CE50	> 0,36	- 0,58 mg/l
Durée d'exposition	48	h
Espèces	Daphnia magna	
Méthode	OCDE 202	
Source	ECHA	

Toxicité pour les daphnies (chronique)			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	D-Glucopyranoside, oligomère, octyl-, decyl-glucosid	68515-73-1	500-220-1
NOEC		1	mg/l
Durée d'exposition		21	jour(s)
Espèces	Daphnia magna		
Méthode	OECD 211		
Source	OECD 202		
2	(2E) -2- (phénylméthylidène) octanal	165184-98-5	639-566-4
NOEC		0,063	mg/l
Durée d'exposition		21	jour(s)
Espèces	Daphnia magna		
Méthode	OECD 211		
Source	ECHA		

Toxicité pour les algues (aigüe)			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	Alcools C12-14 éthoxylés, les sulfates, les sels de sodium	68891-38-3	500-234-8
ErC50		27,7	mg/l
Durée d'exposition		72	h
Espèces	Desmodesmus subspicatus		
Méthode	OCDE 201		
Source	ECHA		
2	D-Glucopyranoside, oligomère, octyl-, decyl-glucosid	68515-73-1	500-220-1
CE50		27,22	mg/l
Durée d'exposition		72	h
Espèces	Desmodesmus subspicatus		
Source	ECHA		
3	(2E) -2- (phénylméthylidène) octanal	165184-98-5	639-566-4
CE50	>	0,065	mg/l
Durée d'exposition		72	h
Espèces	Desmodesmus subspicatus		
Méthode	OCDE 201		
Source	ECHA		

Toxicité pour les algues (chronique)			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	Alcools C12-14 éthoxylés, les sulfates, les sels de sodium	68891-38-3	500-234-8
NOEC		0,95	mg/l
Durée d'exposition		72	h
Espèces	Desmodesmus subspicatus		
Méthode	OCDE 201		
Source	ECHA		

Toxicité sur bactéries			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE

Nom commercial : Felgenblitz säurefrei**Code produit:** 218999**Version actuelle:** 1.0.1, établi le: 27.04.2022**Version remplacée:** 1.0.1, établi le: 22.12.2020**Région:** CH

1	Alcools C12-14 éthoxylés, les sulfates, les sels de sodium	68891-38-3	500-234-8
CE50	>	10000	mg/l
Durée d'exposition		16	h
Espèces	Pseudomonas putida		
Méthode	DIN 38412 T.8		
Source	ECHA		
2	D-Glucopyranoside, oligomère, octyl-, decyl-glucosid	68515-73-1	500-220-1
CE50	>	560	mg/l
Durée d'exposition		6	h
Espèces	Pseudomonas putida		
Méthode	Bringmann und Kuehn (1977)		
Source	ECHA		

12.2 Persistance et dégradabilité

Biodégradabilité			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	Alcools C12-14 éthoxylés, les sulfates, les sels de sodium	68891-38-3	500-234-8
Type	diminution du COD (carbone org. dissous)		
Valeur		100	%
Durée		14	jour(s)
Source	ECHA		
Évaluation	facilement biodégradable		
2	D-Glucopyranoside, oligomère, octyl-, decyl-glucosid	68515-73-1	500-220-1
Type	diminution du COD (carbone org. dissous)		
Valeur		100	%
Durée		28	jour(s)
Méthode	OCDE 301 E		
Source	ECHA		
Évaluation	facilement biodégradable		
3	(2E) -2- (phénylméthylidène) octanal	165184-98-5	639-566-4
Valeur	env.	97	%
Durée		28	jour(s)
Méthode	OCDE 301 F		
Source	ECHA		
Évaluation	facilement biodégradable		

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	(2E) -2- (phénylméthylidène) octanal	165184-98-5	639-566-4
log Pow	env.	5,3	
Température de référence		24	°C
Méthode	OCDE 117		
Source	ECHA		

12.4 Mobilité dans le sol

Donnée non disponible.

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Résultats des évaluations PBT et vPvB	
Evaluation PBT	Un ou plusieurs composants de ce produit sont classés comme PBT.
Evaluation vPvB	Un ou plusieurs composants de ce produit sont considérés comme substance chimique vPvB

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Nom commercial : Felgenblitz säurefrei**Code produit:** 218999**Version actuelle:** 1.0.1, établi le: 27.04.2022**Version remplacée:** 1.0.1, établi le: 22.12.2020**Région:** CH

Donnée non disponible.

12.7 Autres effets néfastes

Donnée non disponible.

12.8 Autres informations**Autres informations**

Le produit ne doit pas parvenir sans contrôle dans l'environnement.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**13.1 Méthodes de traitement des déchets****Produit**

A éliminer auprès d'une installation de traitement agréée, en respectant les prescriptions réglementaires et avec l'accord des autorités compétentes et de l'éliminateur agréé.

Attribuer un numéro de code de déchet selon le catalogue européen des déchets en accord avec le service régional d'élimination des déchets.

Emballage

Les emballages doivent être vidés entièrement et remis à la déchetterie en conformité avec les dispositions légales. Les emballages contenant encore des résidus doivent être éliminés conformément aux spécifications d'élimination de l'éliminateur régional agréé.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**14.1 Transport ADR/RID/ADN**

Classe	8
Code de classification	C9
Groupe d'emballage	III
N° d'identification de danger	80
Numéro ONU	UN1760
Nom technique	LIQUIDE CORROSIF, N.S.A.
Sources de danger	mercptoacétate d'ammonium
Code de restriction en tunnels	E
Étiquette	8

14.2 Transport IMDG

Classe	8
Groupe d'emballage	III
Numéro ONU	UN1760
Nom et description	CORROSIVE LIQUID, N.O.S.
Sources de danger	ammonium-mercptoacétate
EmS	F-A, S-B
Étiquettes	8

14.3 Transport ICAO-TI / IATA

Classe	8
Groupe d'emballage	III
Numéro ONU	UN1760
Nom et description	Corrosive liquid, n.o.s.
Sources de danger	ammonium-mercptoacétate
Étiquettes	8

14.4 Autres informations

Donnée non disponible.

14.5 Dangers pour l'environnement

Informations sur les risques pour l'environnement, si pertinents, voir 14.1 - 14.3.

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Donnée non disponible.

Nom commercial : Felgenblitz säurefrei**Code produit:** 218999**Version actuelle:** 1.0.1, établi le: 27.04.2022**Version remplacée:** 1.0.1, établi le: 22.12.2020**Région:** CH**14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI**

Non pertinent

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation**15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Règlements UE****Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) Annexe XIV (Liste des substances soumises à autorisation)**

D'après toutes les données disponibles et/ou conformément aux informations fournies par les fournisseurs en amont, le produit ne contient aucune substance considérée comme soumise à l'obligation d'autorisation incluse à l'annexe XIV (liste des substances soumises à autorisation) du Règlement Reach (CE) 1907/2006.

Liste des substances candidates REACH dites extrêmement préoccupantes (SVHC) à soumettre à la procédure d'homologation

Le produit contient la/les suivante(s) substance(s) répondant aux critères énoncés à l'article 57 et 59 du Règlement ((CE) 1907/2006) REACH et est/ sont considérée(s) des/une substance(s) candidate(s) à placer dans l'annexe XIV (liste des substances soumises à l'autorisation).

N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	2-(4-tert-butylbenzyl)propionaldéhyde	80-54-6	201-289-8

Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) Annexe XVII: RESTRICTIONS APPLICABLES À LA FABRICATION, LA MISE SUR LE MARCHÉ ET L'UTILISATION DE CERTAINES SUBSTANCES ET PRÉPARATIONS DANGEREUSES ET DE CERTAINS ARTICLES DANGEREUX

Le produit est soumise à restriction selon l'annexe XVII du règlement REACH (CE) 1907/2006 .

N° 3

le produit contient le(s) suivant(es) substance(s), auxquelles s'applique l'annexe XVII du règlement (CE) 1907/2006.

N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE	N°
1	2-(4-tert-butylbenzyl)propionaldéhyde	80-54-6	201-289-8	75
2	hydroxyde de sodium	1310-73-2	215-185-5	75

DIRECTIVE 2012/18/UE concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses

Le produit n'est pas soumis à l'annexe I, partie 1 ou partie 2.

Autres prescriptions

Les prescriptions nationales en matière sanitaire et de prévention des accidents ou de maladies professionnelles s'appliquent lors de l'utilisation du produit.

Observer les restrictions d'emploi d'après les réglementations nationales tels que pour les jeunes ou les travailleuses mères (enceintes et allaitante)

Les agents de surface contenus dans ce produit sont conformes au règlement (CE) n° 648/2004 relatif aux détergents.

Prescriptions nationales**VOC Suisse: VOCV (SR 814.018)**

Valeur VOC	< 0,1 %
------------	---------

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée pour ce mélange

RUBRIQUE 16: Autres informations**Sources des données utilisées pour l'établissement de la fiche:**

Règlement (CE) no 1907/2006 (REACH), 1272/2008 (CLP) dans sa version respective actuellement en vigueur.

Directives 2000/39/CE, 2006/15/CE, 2009/161/UE, (UE) 2017/164.

Listes nationales sur les valeurs limites pour l'air applicables dans les différents pays dans leurs versions respectives actuellement en vigueur.

Règlements sur les transports d'après ADR, RID, IMDG, IATA dans leurs versions respectives actuellement en vigueur.

Nom commercial : Felgenblitz säurefrei**Code produit:** 218999**Version actuelle:** 1.0.1, établi le: 27.04.2022**Version remplacée:** 1.0.1, établi le: 22.12.2020**Région:** CH

Les sources de données évaluées pour la détermination des données physiques, toxicologiques et écotoxicologiques sont indiquées dans les sections respectives.

Texte intégral des phrases H et EUH mentionnées aux sections 2 et 3 (si non cité dans ces sections).

H301	Toxique en cas d'ingestion.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H361f	Susceptible de nuire à la fertilité.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Service ayant établi cette fiche de données de sécurité

UMCO GmbH - D-21107 Hamburg, Georg-Wilhelm-Strasse 187, Tel.: +49(40)555 546 300, Fax: +49(40)555 546 357, e-mail: umco@umco.de

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

Modifications / suppléments:

Les modifications par rapport à l'édition précédente sont indiquées à gauche de la page.

Le présent document est protégé par la loi sur les droits d'auteur. Toute altération ou reproduction nécessite l'accord explicite préalable de la société UMCO GmbH.

Prod-ID 767964